

LE TRAIT D'UNION

juin 66

DU DOGGEN CLUB DE FRANCE



TRAIT D'UNIONEXPOSITION DE CHAMPIONNAT DE PARIS

12 Mars 1966

Le 12 Mars dans le cadre du Concours Agricole de la Porte de Versailles, la SPECIALE DOGUES a réuni vingt-six dogues, venus de France, de Belgique et d'Allemagne, nous permettant d'admirer cette magnifique race malheureusement peu connue.

Je me permets, à ce sujet, de demander à chaque propriétaire d'un dogue de faire mieux connaître dans son entourage et la région, les qualités et la beauté de ces remarquables compagnons.

J'ai été très désagréablement surprise que le ring soit petit, gênant de ce fait la présentation des chiens.

Il est très regrettable que les organisateurs aient attribué le plus petit ring à une des plus grandes races, et qu'il fut si loin, nous obligeant à passer (oh ! combien difficilement !) parmi la foule des visiteurs.

En dehors de ces inconvénients, cette journée a permis de retrouver la grande famille du DOGGEN-CLUB et ceci vaut bien la peine de supporter quelques petits tracasseries.

Je voudrais exprimer à notre très gracieuse Présidente Madame MERAT tous mes remerciements pour son dévouement à notre Club et à nous tous, ainsi que notre charmante Trésorière, Madame MACK, qui avait pris la peine de se dérangier pour nous servir d'interprète auprès du Juge, Monsieur DANIELS.

Merci aussi à Monsieur MERAT Fils, toujours très décontracté mais efficace à aider gentiment chacun d'entre nous.

Madame COYON

Les notes de Monsieur DANIELS, Juge des DOGUES allemands à l'exposition de CHAMPIONNAT de PARIS, paraîtront dans le prochain numéro du " TRAIT D'UNION ". Monsieur DANIELS (Al.) a bien voulu nous promettre de les envoyer dans un délai assez bref. Nous donnerons donc seulement les

O R S O N de la Templerie
à l'âge de 5 mois

par Ch.Int. Orlow Maestoso
hors Katja de la Templerie

à M. Petit - Le Val d'Oise
168, Avenue de Paris
PARMAIN (S.& O.)



O L M E D O du Clos Hilaire
par le Ch.Int. Pukv Riedstern
hors Karla de la Templerie

Mme Francès - Dne Notre-Dame
Puisserguier (Hérault)



P R I N Z v. KRAHBACH
Etalon de l'Elevage de
Mourre-Frais
à M. Marcel Baux
St-Paul-Lez-Durance

classements dans l'ordre du catalogue :

CLASSE OUVERTE - Mâles Fauves

Bodo v.d; Friedenseiche à Monsieur SCHRODER, un fils fauve du Bundessieger et Weltsieger Arès v. d. Karolingerburg, obtient Ier Ex. C A C - C A C I B.

Nemrod du Domaine de la Ferté à Madame DESENFANS, un jeune mâle de 17 mois reçoit 2ème Ex.

CLASSE DE JEUNES MALES

Questagel d'Epersen à Monsieur GIRAUDON, obtient Ier T. B.

CLASSE OUVERTE - Femelles Fauves

Orionne d'Epersen à Monsieur FILDIER inscrite en C.O. et en Cl. Jeunes obtient 2ème BON.

Nouka Hiva du Serpent Rouge à Monsieur LABLANC reçoit le qualificatif : Médiocre - Une anomalie de la dentition est responsable de ce fait : 6 prémolaires manquent.

Mandy Lee of Lynn Mar à Monsieur TERWEY (Hol.) est la grande gagnante de la journée : Ier Ex. C A C - C A C I B - Meilleur Dogue.

CLASSE OUVERTE - Mâles bringés

Benno v. d. Waldensen Ruhe à Monsieur GASSER (Al.), obtient Ier Ex. Res. C A C I B.

Neptune de la Templerie à Madame COYON (Fr.) ne s'est pas montré à son avantage : T B 2

CLASSE OUVERTE - Femelles bringées

Numa de Terbel à Monsieur THUREAU (Fr.), une jeune et élégante femelle bringée obtient en Cl. Ouverte : T B 3 et en Classe Jeunes : T B I.

Nausicaa de la Templerie à Madame MERAT : Ex. 2

Mandragore des Bayonnelles à Madame COYON, reçoit T B 4

Rita von Mottenberg à Monsieur SCHORER (Al.) = Ex. I
Res. C A C I B

CLASSE JEUNES - Mâles Noirs

Neptune de la Coquette d'Azur à Monsieur VALLADON est retiré du ring - Taille insuffisante.

Drusus von Ottenhaus à Monsieur WEISS (Al.) reçoit : T B I

Indianer v. Haus Fresenia à Monsieur GRASSER (Al.) : Bon 2

CLASSE OUVERTE - Mâles noirs

Kastange à Monsieur BRUNEL (Fr.) : T B I

CLASSE OUVERTE - Mâles Bleus

Natchez de la Templerie à Monsieur CARRINGTON (Fr.) reçoit Ier Ex. C A C - C A C I B, devant

Domofendi's Marko à Monsieur GILLET (Bel.)

CLASSE OUVERTE - Femelles Bleues

Geisha Royal à Monsieur WEISS, une élégante jeune femelle bleue - Ier T.B.

CLASSE OUVERTE - Mâles Arlequins

Hassan v. He dehaus à Monsieur ESK (Al.) obtient T B 2

Lip de la Templerie à Monsieur BOUCHEZ (Fr.) déjà Champion de France 1965, fait Ier Ex. C A C et C A C I B.

CLASSE OUVERTE - Femelles Arlequins

Asta v. Muhlenhofsmoor à Monsieur ESK (Al.), Ier Ex. C A C et C A C I B, suivie de

Maty de la Templerie à Monsieur VOILET : T B 2

o o o o o

MIEUX QU'UN SIMPLE REPAS PREPARE PAR VOUS-MEME !

Dans cette boîte
de 1 Kg., 14 ingrédients
intimement mélangés, choi-
sis et dosés :

- Flocons de maïs,
- Flocons d'avoine,
- Flocons de blé,
- Flocons de riz,
- Cretons de viande,
- Tourteau de soja,
- Germes de blé,
- Farine de poisson,
- Graisse animale,
- Lait écrémé en poudre,
- Levure de cellulose,
- Os broyés fin,
- Complément minéral,
- Huile de foie de
morue.

Votre chien est
carnivore mais il a aussi
besoin d'hydrates de car-
bone, de vitamines, d'oligo-
éléments dont la viande est
insuffisamment pourvue.

Avec F.F. TOUT-PRET
rien à préparer, rien à
faire cuire. Ajouter sim-
plement de l'eau.

Conditions spéciales pour Eleveurs.

Demander notice à :

SIMON LOUIS - BRUYERES-LE-CHATEL (S. et O.)

Il existe aussi 5 autres
Spécialités LATZ.



PRIX



TOUT-PRET

Aliment complet pour chiens

POUR
LES
1 kilo

La seule spécialité de
LATZ qui ne contient ni
sel ni sucre et qui
est sans sucre.

COMPOSITION:
Flocons de Maïs
Flocons d'Avoine
Flocons de Blé
Flocons de Riz
Cretons de Viande
Tourteau de Soja
Germes de Blé
Farine de Poisson
Graisse Animale
Lait écrémé en poudre
Levure de cellulose
Os broyés fin
Complément minéral
Huile de foie de morue

PRODUIT
FABRIQUE
EN
FRANCE
DISTRIBUTION
Généraliste
S. et O.

SPECIALES DOGUES ALLEMANDS 1966

Je rappelle à l'attention de nos membres les Expositions SPECIALES suivantes :

N I C E - 27 - 28 AVRIL - S.C. MIDI - COTE D'AZUR
 Juge M. BAUX 13, Cours P. Puget
 C A C I B 13 M A R S E I L L E

STRASBOURG - 15 MAI - S.C. DU BAS RHIN
 Juge Mme PHELUT 324, route de Colmar
 67 S T R A S B O U R G -MEINAU

C O G N A C - 19 JUIN - S.C. GUYENNE - GASCogne
 Juge Mme Y.M.MERAT 36, rue Armand Semard
 I6 C O G N A C

DEAUVILLE - 3 JUILLET - S.C. BASSE-NORMANDIE
 Juge M. MONTENOT III, rue de Bayeux
 I4 C A E N

EXPOSITION DE LUCERNE

8 - 9 Octobre 1966

De Monsieur Emil ACHERMANN, Président du CLUB SUISSE DU DOGUE ALLEMAND, nous recevons la lettre suivante, que nous portons à l'attention de nos membres en les priant d'apporter toute leur aide à cette grande entreprise en venant nombreux à LUCERNE, avec les meilleurs Dogues de l'Elevage Français.

" Notre Assemblée Générale a décidé que le projet
 " d'une grande Exposition Internationale pour les Dogues al-
 " lemands, sera réalisé le 8 - 9 Octobre 1966 à LUCERNE. Il
 " en résulte un grand risque pour nous et beaucoup de tra-
 " vail supplémentaire pour le Comité.

" Mais, en tous cas, ce sera une grande rencontre
" des amis de notre race en Europe.

" La Société Cynologique de Suisse nous donne le
" droit de distribuer le titre de " CHAMPION DE L'EXPOSITION
" DE JUBILEE 1966 " pour la première fois en Suisse.

" Le programme est en voie de rédaction. Conformé-
" ment au caractère de l'Exposition, nous avons prévu six
" juges de différents pays. La liste en paraîtra ultérieure-
" ment.

" Nous devons compter sur l'appui de nos amis étran-
" gers, je vous serais donc reconnaissant de bien vouloir
" attirer l'attention de vos membres sur cette manifestation
" extraordinaire.

" Pour la soirée du Samedi 8 Octobre, un banquet
" avec bal réunira la grande famille des amateurs de nos
" Dogues".

Amis du Dogue Allemand, vous avez plusieurs mois
pour organiser et prévoir votre voyage à LUCERNE et j'es-
père vous retrouver nombreux les 8 - 9 OCTOBRE, chez nos
amis Suisses.

Des feuilles d'engagement seront à votre disposi-
tion au :

SECRETARIAT DU DOGGEN-CLUB DE FRANCE

63

R A N D A N

A PROPOS DE LA RHINO-AMYGDALITE

*Chacun sait qu'à la liste déjà longue des Maladies
susceptibles de s'abattre sur nos Dogues jeunes ou moins
jeunes, s'est ajoutée une maladie dont on parle beaucoup la
Rhino-amygdalite.*

*A cause des ravages que la rhino-amygdalite a dé-
jà faits dans certains élevages, elle s'est attirée une
triste renommée et a fait l'objet de recherches dans les mi-
lieux vétérinaires. Là, l'accord n'est pas total. Certains
pensent qu'il ne s'agit que d'une nouvelle forme de la ma-
ladie de Carré, d'autres pensent au contraire qu'il s'agit
d'un virus voisin mais différent.*

A l'appui de cette opinion, est avancé le cas du chien vacciné qui, cependant, est atteint de rhino-amygdalite, fait une évolution grave et meurt.

Je ne donnerai ici que mon opinion personnelle, le résultat de mon expérience d'éleveuse déjà ancienne. La plupart des propriétaires de chiens en général, ou de Dogues en particulier, pensent que, lorsqu'ils ont acheté un chiot vacciné, ils sont tranquilles pour toute la vie du chien.

Il n'en est rien et plus j'avance en expérience et plus je côtoie d'éleveurs sérieux, plus je me rends compte que, de toutes façons :

- 1° Le vaccin du chiot n'a pas une durée suffisante pour le protéger toute la première année.
- 2° Qu'un rappel vers 4 mois est nécessaire et donne alors une sécurité presque totale jusqu'à l'âge de 12-15 mois.
- 3° Qu'il est nécessaire de vacciner à nouveau avant la période où le chien va commencer sa carrière d'exposition et se trouver en contact avec beaucoup de ses semblables.
- 4° Que peut-être, il est nécessaire aussi de revacciner les adultes tous les deux ans. J'ai commencé à le faire dans mon élevage.

C'est peut-être une méthode onéreuse, moins cependant que de soigner un chien malade pour parfois arriver à le perdre. Et, mon opinion est que la rhino-amygdalite n'a pas de prise sur des chiens en bonne santé, solidement vaccinés, ayant eu régulièrement leur rappel de vaccination.

Il est à conseiller d'employer un vaccin sérieux, de vacciner non seulement contre la Maladie de Carré, mais contre l'hépatite contagieuse qui, elle aussi s'attaque aux chiens de tous âges. Cette hépatite ou Maladie de Stuttgart, du nom d'une région où elle fit autrefois des ravages est, à mon avis, plus inquiétante que la Maladie de Carré. Ses débuts sont insidieux et ressemblent parfois à une banale crise de foie. Cependant le sérum homologue agit correctement si l'on intervient rapidement. Les séquelles en sont souvent longues et tenaces.

C'est la raison pour laquelle j'insiste sur le fait qu'il faut vacciner nos dogues - plusieurs fois - à des intervalles raisonnables - pour les garder dans leur forme parfaite et leur beauté spectaculaire.

Madame Y. MERAT

Nous avons reçu du Président de la Société Centrale Canine, la lettre suivante concernant les expositions et nous la portons à la connaissance de nos membres, Juges et éleveurs :

"

Paris, le 31 Janvier 1966

" Monsieur le Président,

" Dans ses réunions des 9 Juillet et 19 Novembre 1965, le Comité de la SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE a pris un certain nombre de décisions importantes concernant plus particulièrement les Expositions.

" Celles-ci entrent en vigueur pour l'année 1966, je crois bien faire en vous en adressant ci-joint le texte.

" Je vous prie, Monsieur le Président, de croire à l'expression de mes sentiments les plus distingués.

" Le Président,

" Comte de CATALAN "

Janvier 1966

" DECISIONS CONCERNANT LES EXPOSITIONS

" - Age d'admission en Exposition et âge de confirmation :

" Le Ministère de l'Agriculture exige qu'à partir du 1er Janvier 1966 l'âge minimum de Confirmation soit fixé à 10 mois.

" L'âge de Confirmation devant être assorti à l'âge d'admission en Exposition, cet âge est donc fixé comme suit pour toutes les traces :

" 1er GROUPE :

" Dogues Allemands, Dogues de Bordeaux,
" Mastiffs, Montagne des Pyrénées, Saint-Bernard, Terre-Neuve 12 à 24 mois

" - Mutilation des queues et des oreilles.

" Pour les races dont le Standard précise que les queues et les oreilles doivent être coupées, seuls les chiens mutilés conformément au Standard peuvent être acceptés en Exposition et à l'Examen de Confirmation.

" - Classements des chiens en Exposition.

" Les Juges ne devront classer que les quatre pre-
" miers chiens, les autres recevront seulement un qualifica-
" tif mais sans classement.

" Il y aura lieu d'exiger des Juges le respect de cet-
" te décision, de même qu'il faudra leur rappeler que pour
" les chiens ne recevant qu'un qualificatif, ils doivent
" néanmoins prendre leurs notes, car il ne faut pas oublier
" que celles-ci doivent être communiquées éventuellement
" aux Exposants.

" - Lots d'élevage.

" A titre d'indication, la Société Centrale Canine
" a décidé pour l'Exposition de Paris, d'attribuer les lots
" d'élevage dans les conditions suivantes :

" 1°) de ne tenir compte que des chiens "excellents" à l'ex-
" clusion des chiens "très bons".

" 2°) le lot d'élevage sera limité au minimum à 5 chiens et
" au maximum à 10 chiens.

" - Date de clôture des engagements en Exposition.

" Les dates limites fixées pour la clôture des enga-
" gements doivent être respectées et les engagements tardifs
" ne doivent pas être acceptés. Tous les chiens engagés
" doivent figurer au catalogue lequel ne peut comporter au-
" cune annexe.

" Le Comité de la Société Centrale attache une très
" grande importance à cette décision, de sorte qu'en cas de
" non observation les récompenses ne pourront pas être homo-
" loguées.

" - Juges étrangers.

" Lorsqu'un Juge étranger est demandé pour une Expo-
" sition, il est obligatoire que la demande en soit faite à
" la Société Centrale Canine afin que celle-ci puisse deman-
" der l'autorisation prévue par le Règlement de la F.C.I.
" à la Société dirigeante du Pays d'origine du Juge demandé.

" - Réserve de la C.A.C.I.B.

" La Fédération Cynologique Internationale a décidé,
" lors de l'Assemblée Générale de Prague en 1965, qu'à par-
" tir du 1er Janvier 1966 "lorsqu'un chien proposé pour le
" C.A.C.I.B. est déjà champion, le C.A.C.I.B. est transfé-
" ré au chien proposé pour la Réserve de C.A.C.I.B. "

NOUVELLES D'ELEVAGE

-
- Notre membre, Monsieur ELIAS, Neuvie s/ l'Isle, nous apprend la saillie, le 17 Janvier, de sa femelle bleue "Milady d'Elmor" par l'étalon bleu, importé d'Angleterre "Franchie of Bringtonhill" à Monsieur St Lanne, Luquet (H.P.)
 - A l'Elevage de TERBEL, à Madame PHELUT, Jumeaux (P.D.D.) la Ch. de France "Anitra v.d. Wendenburg" a mis bas le 4 Février 1966 une portée de 4, 2 bringés par le Ch. Int. et Bsg. "Logos de la Templerie.
 - Notre membre Monsieur MANGIN Gaston, 245 rue de Pont à Mousson, Montigny/Metz (Moselle), nous fait savoir que sa femelle bringée "Nova du Domaine de la Ferté" a été couverte par "Nimbus de Plaine Lune". La mise-bas est prévue pour fin Février.
 - A l'élevage des CAPUCINES à Monsieur FAUCILLON, Tournus (S. & L) la femelle fauve "Milady des Capucines" a été saillie le 23 Février par le Ch. Int. et Bsg "Logos de la Templerie" à Madame PICHOR.
 - Notre membre, Madame DOUSSOT, Elevage des LYSBELLES, 29 Passage Rencir, LE HAVRE (S. M.) nous fait savoir :
 - 1°) qu'elle prévient les propriétaires de Dogues qu'elle en prend éventuellement en pension.
 - 2°) qu'elle se tient à la disposition des propriétaires de femelles qui désirent les faire reproduire, pour prendre leurs chiennes en charge pour la mise-bas et la période d'allaitement.
 - A l'Elevage de la TEMPLERIE, à Madame MERAT, Randan (P.D.D.) sont entrés "Oder" et "Ondine de Força-Réal" par Geritom's Casanova hors Lothe de la Templerie à Melle PENEL à Perpignan.

Au même élevage est entrée la jeune femelle arlequine "Quickly von Schilfkolben", de l'Elevage de Mademoiselle Erne SEGOND VON BANCHET (Al.)
 - Nos membres Monsieur et Madame PIERRE, Grange-la-Ville, ont eu la peine de perdre leur excellente femelle bringée "Mariane de Terbel" à sa mise-bas, I, 3 bringés sont élevés avec soin et compétence par Madame PIERRE.
 - Notre membre, Monsieur ELIAS, Neuvie s/L'Isle, nous apprend la naissance le 17 Mars d'une portée de 6 chiots, 2, 4 bleus de sa femelle "Milady d'Elmor" par l'étalon bleu "Franchie of Brightonhill" à Monsieur St LANNE.

NOUVELLES DE TCHECOSLOVAQUIE

Notre membre, Madame Hana ZAHRAKOVA, nous transmet très aimablement l'état du Club Tchèque pour le Dogue Allemand à la réunion du 20 Février 1966 à PRAGUE.

Le Club a 161 membres et l'effectif des reproducteurs est le suivant :

Fauves :	3, 9
Bringés :	3, 4
Arlequins :	4, 12
Noirs :	1, 16
Bleus :	1, 2

L'exposition Spéciale aura lieu à PRAGUE le 24 AVRIL 1966, Juge spécial, Monsieur HARM (Al.)

Une portée était attendue début Mars, à l'Élevage " JEZERM' Sedma " à Madame Hana ZAHRAKOVA, par "Donar v. Wartburgblick", étalon bringé, importé d'Allemagne de l'Est, hors "Beta Jezerm'Sedma", fauve masque noir.

RUBRIQUE " E T A L O N S "

Variété Fauve et Bringé

GERT V.D. NIBELUNGENSTRASSE (Alexandro-Jasir V. Blautalhone x Astrid V.D. Nibelungenstrasse) fauve masque noir à Mme LAVAURS, II Av. du Trayas - MARSEILLE.

Forte V. KAMPENWAND (Ch. Ribot del Castel Campo hors Antje v. Wittelsbacher Park) fauve masque noir à Mme MATHIEU - Le Gord-CHARTRES (E. & L.)

Ch. Int. LOGOS DE LA TEMPLERIE Bundessieger 1964 à HANOVRE (Ch. III du Radon x Ch. Dorcas v. Kuerenberg) bringé or, masque noir à Mme PICHOR, Avenue de la Beaumette, RIOM (P.D.D.)

....

OPOCYNOS

UNE SERIE COMPLETE

de

SPECIALITES VETERINAIRES

au

SERVICE DE VOTRE CHIEN

Pharmacies et Docteurs Vétérinaires.

Documentation sur demande : 6 Bis, rue du Départ- ENGHIEN 95

- A l'élevage de VALMAIRAN, à Madame FRANCES, Puisserguier (Hérault), la femelle arlequine "Ramona von Philosophenwald" a mis bas 9 chiots dont on a gardé 3, 1 arlequins par l'étalon de l'élevage Ch. Int. "Puk von Riedstern".
- A l'élevage de la Templerie, à Madame MERAT, 63 - Randan, la femelle arlequine "Korene de la Templerie" a été couverte le 18 Mars par l'étalon "Nestro von Henneberg" à Monsieur HENNEBERGER (Al.).

La femelle fauve "Katja de la Templerie" a été saillie le 18 Mars par le Ch. Int. et Bsg "Logos de la Templerie à Madame PICHOR, 63 RIOM.

- A l'élevage DOMOFENDI'S à Monsieur R. THIENPONT, Chaussée de Tisselt 117 à WILLEBROCK (Belgique) :

1° La chienne bringée "DOMOFENDI'S JETTA" a mis bas le 19 Décembre une nichée de 1, 1 bringés par l'étalon fauve "Oliver Maestoso."

- 2° L'étalon bleu, le Jeugd. & Winner 1965 "Domofendi's Nick" à Mme MAYEUR, a sailli au chenil :
- le 2 mars, la chienne bleue "Domofendi's Nsahib"
 - le 6 mars, la chienne bleue "Domofendi's Lady"
 - le 10 mars, la chienne bleue "Babette v.d. Blauwe Engel"

Variété Fauve et Bringée

MERCURE DE TERBEL (Kochiz de la Templerie x Ch. Anitra v.d. Wendenburg) bringé or. C A C I B Spéciale EVREUX 1965, à Monsieur PHALIPPOU IGOVILLE - Pont de l'ARCHE (Eure)

NEPTUNE DE LA TEMPLERIE (Kochiz de la Templerie x Gilda v. Kuerenberg) bringé or, à Madame COYON - Le Chêne noir - St LYÉ (Aube)

NEMROD DU DOMAINE DE LA FERTE (Mozart du domaine de la Ferté x Médée de Terbel) fauve masque noir. Ex. Paris 1966 à Madame DESENFANS - 2, rue de la Ferté - GOSELIES (Belgique).

NICOLAS DU TRAYAS (Gert v.d. Nibelungenstrasse x Korsä v. Baltish-Port) fauve, masque noir à Madame FANTON " Les Montées"-26 MIRABEL AUX BARRONNIES.

Variété Arlequin Noir

Ch. Int. Puk v. RIEDSTERN (Condor v. Furstenlager x Danka V. Nürnberg) arlequin à Mme FRANCES - Domaine Notre Dame - Puissierguier (Hérault).

KIEF DE CHANTOSSEL (Jéricho de Chantossel x Indiana de Chantossel) noir LOF 4165 Monsieur MABIT - MARSEILHAC, 81 Av. Pierre Grenier à BOULOGNE S/SEINE.

PRINZ V. KRAHBACH (Nicco v. Krahbach x Ftme v. Hunneheide) arlequin noir et blanc à Monsieur BAUX - Elevage de Mourre-Frais à St PAUL LEZ DURANCE (B. du R.)

SONNY C. ZUGERBERG (Plume v. Barungut x Diana V. Zugerberg) Arlequin noir et blanc ; 21 mois, 1er prix T.B. Paris 1964, (Juge Monsieur HIRSCH) - Monsieur Franck COLE - LA FENERIE - Les Mathés ARTANNES S/INDRE (I & L.)

CHRISS DE CHRISMAX (Yello v. Philosophenwald x Ingrid de Chrismax) Noir à Melle LEBEL - 17, rue Navarin - PARIS 9°

PINOCCHIO V. PHILOSOPHENWALD (Marko v.d. Kreuzschanze x Isabelle v. Philosophenwald) arlequin à Mme METZGER La Garcute-les-Solans AUBAGNE (B. du R.)

Variété Bleue

DOMOFENDI'S NICK, Winner et Jeugdwinner' 65 (Errol aus dem Schwarzwald x Babette v.d. Blauwe Engel) bleu, yeux bruns à Mme MAYEUR - Renseignements : R. THIENPONT - Elevage DOMOFENDI'S Chaussée de Tisselt II7 à WILLEBROCK (Belgique).

DOGGEN-CLUB DE FRANCE : Madame MERAT - 63 R A N D A N

Secrétariat : M.Y. MERAT - 63 R A N D A N